LA PROMESSE CLIMATIQUE DU PNUD

Discours du Représentant du PNUD à l'occasion de l'Atelier national de lancement de la phase deux de l'initiative « Climate Promise » en RCA

Bangui, le Mardi 31 mai 2022 - Hôtel Ledger Plaza

Excellence, Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable,

Mesdames et messieurs les représentants des institutions nationales,

Mesdames et messieurs les représentants des organisations nationales et internationales,

Mesdames et messieurs,

Chers invités,

C'est un honneur pour moi de prendre la parole, à l'occasion de cet atelier de lancement officiel de la phase deux de l'initiative « **Promesse climatique**» au nom du Représentant Résident a.i du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), présentement absent du pays.

L'initiative « **Promesse Climatique**», est un engagement ambitieux du PNUD lancée en 2019.

Elle vise à contribuer à la réduction de 25 % d'ici 2025 et de moitié d'ici 2030, l'émission **des Gaz à Effet de Serre** responsables de l'augmentation de la température, tout en veillant à ce que les mesures à mettre en œuvre soient socialement et écologiquement durables.

Le PNUD travaille ainsi, avec 120 pays pour réduire leurs émissions de Gaz à Effet de Serre et relever les défis du changement climatique qui nous affecte au quotidien.

C'est une initiative qui aide les pays à atteindre leurs objectifs climatiques conformément à l'Accord de Paris, auquel la République Centrafricaine a souscrit.

En République Centrafricaine, le Gouvernement a accepté l'offre de la première phase de cette initiative, pour la révision de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) qui a été portée à un très haut niveau politique sous le leadership du Président de la République, Chef de l'Etat et présentée en novembre 2021 à la 26ème Conférence des Parties ou COP26 tenue à Glasgow en Ecosse.

A titre de rappel, la CDN de la République Centrafricaine, a été soumise au Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques en janvier 2022.

Excellence monsieur le Ministre,

Chers invités,

L'atelier de ce jour s'inscrit dans la continuité de l'engagement du PNUD pour aider les pays à réduire leurs émissions de Gaz Effet de Serre, comme précédemment mentionné.

Pour cette deuxième phase de l'initiative, le Bureau Pays du PNUD en RCA, a mobilisé environ 225. 000 dollars américains afin de procéder en commun accord avec le Département en charge de l'Environnement, à l'élaboration d'une feuille de route pour la mise en œuvre de la CDN sur cinq ans.

Par la même occasion, le PNUD appuiera les efforts du Gouvernement dans les activités de renforcement de capacités des parties prenantes nationales, notamment les femmes, les jeunes et les peuples autochtones sur la mise en œuvre de la CDN et la communication autour des activités y relatives.

La bonne conduite du processus a nécessité la désignation par le Ministère en Charge de l'Environnement d'un Point Focal National de la phase deux de l'initiative « **Promesse Climatique**» et le recrutement par le PNUD d'un Coordonnateur National.

La mobilisation de ces expertises permettra d'assurer la mise en œuvre des activités visant l'élaboration de la feuille de route de la CDN sous votre leadership, Monsieur Le Ministre, en facilitant les échanges entre votre département et toutes les parties prenantes.

Excellence monsieur le Ministre,

Mesdames et messieurs,

Chers invités,

La mise en œuvre de la CDN, est l'une des meilleures voies pour que le Gouvernement de la République Centrafricaine, atteigne ses objectifs de réduction du taux d'émission des Gaz à Effet de Serre au niveau national et la mise en œuvre d'options d'adaptation en ligne avec les politiques nationales.

A cet effet, la CDN met en synergie deux actions majeures que sont les actions de mitigations et les actions d'adaptation dans une approche privilégiée pour la lutte contre les changements climatiques.

Le succès de cette approche ne pourra être possible qu'avec la participation et surtout l'engagement de toutes les parties prenantes comme lors du processus de la révision de la CDN.

Le PNUD restera pour sa part, engagé à vos côtés, Monsieur Le Ministre, pour soutenir votre département dans le processus d'élaboration de la feuille de route de la CDN.

Je voudrais terminer mes mots en souhaitant plein succès aux travaux de la phase deux de l'initiative « Promesse Climatique ».

Je vous remercie.